

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le

ID : 066-246600449-20240208-19_24_REVPLUTH-DE

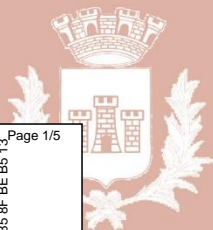
PLAN LOCAL D'URBANISME

THUIR

PIECE IV.C

ANNEXES AU REGLEMENT

IV.C.2 Article L151-19 du CU



Page 1/5

Chaîne d'intégrité du document : 38 D3 83 AA F7 CD E3 4F 83 09 9E 85 8F BE B5 13
Publié le : 15/02/2024
Par : OLIVE René
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/246224>



REVISION

ARRÊT DE PROJET – 08.02.2024





Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le

ID : 066-246600449-20240208-19_24_REVPLUTH-DE

REVISION DU THUIR

REGLEMENT - ANNEXES AU REGLEMENT

Chaîne d'intégrité du document : 38 D3 83 AA F7 CD E3 4F 83 09 9E 85 8F BE B5 13
Publié le : 15/02/2024
Par : OLIVE René
Document certifié conforme à l'original
<https://public.fr/documentPublic/246224>





LISTE DES ELEMENTS A PROTEGER AU TITRE DU L151-19 DU CU

L'article L151-19 du Code de l'urbanisme prévoit que « le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. Lorsqu'il s'agit d'espaces boisés, il est fait application du régime d'exception prévu à l'article L. 421-4 pour les coupes et abattages d'arbres ».

Il est rappelé que tous les projets de travaux concernant ces éléments doivent faire l'objet d'une déclaration préalable.

Les éléments de patrimoine et de paysage sont repérés au document graphique du règlement au titre des articles L151-19 du code de l'urbanisme.

Pour les dispositions fixant les règles applicables à ces éléments, il faut se reporter aux dispositions applicables dans le règlement (chapitre 5 : Traitement environnemental et paysager es espaces non bâtis et abords des constructions).

ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI IDENTIFIES AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME : DESCRIPTION		
N°	Parcelles cadastrales concernées	Description - Intérêt
EL_P 01	AE 324, 326 AE 664 AE 727 à 731 AE 751, 753, 754, 755, 769, 770	Ancien couvent des Capucins <i>Couvent fondé en 1589 à l'ouest de la ville fortifiée. Il est à cette époque sous influence espagnole.</i>
EL_P 02	A11	Chapelle de la Pietat <i>En 1415 fut construite une chapelle, suivant le style gothique, au frais d'un notaire de Perpignan appelé Pierre Aybri. C'est une chapelle assez simple mais mettant en œuvre des techniques de construction assez pointues. Elle a été construite en galets de rivière mais les contreforts sont en marbre bleu, probablement des matériaux de la carrière de Thuir, à quelques kilomètres plus au Sud.</i>
EL_P 03	AD 97 et 98	Chapelle Saint-Sébastien <i>Cet ermitage fut fondé en 1415 et sa construction fut entreprise dans la foulée. Les premiers ermites y vinrent rapidement. En 1631 on retrouve l'édifice sous le vocable de St Sébastien, puis en 1688 sous celui de Hermita de Sant Sébastià. Durant le XVIII^{ème} siècle il fut agrandi. Le dernier ermite quitta ses fonctions au moment de la Révolution française, lorsque tous les édifices religieux qui n'étaient pas des sièges de paroisses durent fermer. La chapelle fut restaurée en 1976.</i>



**REGLEMENT - ANNEXES AU REGLEMENT****ELEMENTS DU PATRIMOINE BATI IDENTIFIES AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME : DESCRIPTION**

N°	Parcelles cadastrales concernées	Description - Intérêt
EL_P 04	AB 733	Eglise paroissiale Saint-Pierre érigée sur l'emplacement de Notre Dame de la Victoire <i>L'église Ste Marie de la Victoire de Thuir est un édifice construit en 1785 sur les bases d'une église romane dédiée initialement à St Pierre. Elle était inscrite à l'intérieur des deux remparts de la ville. En 1816 elle changea de St patron : elle passa à Ste Marie de la Victoire. De l'église initiale il reste quelques rares éléments architecturaux, comme une inscription du XIII^{ème} siècle ou les fonds baptismaux de la même époque.</i>
EL_P 05	Non cadastré	Fontaine en marbre du XVIII^{ème} siècle <i>Située aux pieds du promontoire de l'Eglise Notre-Dame-de-la-Victoire, la place Gabriel Péri est l'ancienne place Royale du village. Elle était au XVIII^{ème} siècle le cœur de Thuir vers où convergeaient les rues commerçantes alentour. En 1777, une fontaine de marbre rose y a été érigée afin d'alimenter les riverains en eau potable. Cette fontaine est aujourd'hui toujours en place et en fonctionnement, à l'ombre d'un platane remarquable.</i>
EL_P 06	AB 193, 199, 644,	Vestiges des remparts avec les 2 tours <i>Restes de la deuxième enceinte de la ville édifiée en 1287</i>
EL_P 07	AB 193	Chapelle néogothique dédiée à Saint-Jean <i>Au pied d'une des deux tours flanquant le parvis de la mairie, vestiges des remparts de Thuir, la famille Vilar a fait édifier en 1855 une petite chapelle dédiée à Saint-Jean, dans un style néo-gothique.</i>

ELEMENTS BOISES IDENTIFIES AU TITRE DE L'ARTICLE L.151-19 DU CODE DE L'URBANISME : DESCRIPTION

N°	Parcelles cadastrales concernées	Description - Intérêt
EL_P 08	Non cadastré	Place du 8 mai 1945 : platanes du parking
EL_P 09	Non cadastré	Place de la République : platanes du parking
EL_P 10	AC 466	Platanes du parking à l'angle de l'allée Hector Capdellayre et de l'avenue du Dr François Ecoiffier
EL_P 11	AC 150	Allée de platanes du CES
EL_P 12	AE 553, 554	Platanes du parking et du square du cimetière
EL_P 13	Non cadastré	Platanes et palmeraie du square à l'extrémité de la rue François Mitterrand

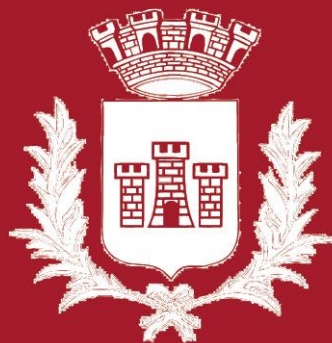


Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le

ID : 066-246600449-20240208-19_24_REVPLUTH-DE



COGEAM

Urbanisme / Paysage
Environnement

940 Avenue Eole - Tecnosud II
66 100 PERPIGNAN

contact@cogeam.fr
04.68.80.54.11
cogeam.fr



HG&C
AVOCATS
Juridique

940 Avenue Eole - Tecnosud II
66 100 PERPIGNAN

contact@hgc-avocats.fr
04.68.66.85.82
hgc-avocats.fr

CRB
ENVIRONNEMENT
Environnement

5 Allée des Villas Amiel
66 000 Perpignan

contact@crbe.fr
04.68.82.62.60
crbe.fr

